

Règlement de vie de l'école AGRIPPA D'AUBIGNE

Ce règlement est le fruit d'un travail de concertation entre l'équipe enseignante et l'équipe périscolaire. Il a été rédigé avec les élèves délégués de l'école. C'est un outil utilisé par l'ensemble du personnel de l'école sur les temps scolaires et périscolaires.

Il prévoit des règles et leurs mesures réparatrices si celles-ci ne sont pas respectées. Ces mesures sont graduelles et dépendent de la gravité des faits. C'est l'adulte qui décide quelle sera la mesure la plus adaptée en fonction de la gravité et des éventuelles récidives.

Si la mesure est de niveau 3, les points 1 et 2 sont aussi effectués par l'enfant. Cette mesure peut aller jusqu'au niveau 4 qui consiste à la convocation au conseil citoyen de l'école. A partir du niveau 3, les parents seront systématiquement informés des actes de l'enfant.

Le conseil citoyen de l'école se compose de la directrice ou d'un(e) enseignant(e), du référent périscolaire et de représentants des élèves (délégués de classe). Il a pour but de faire le point avec l'élève sur son comportement et de lui proposer un projet adapté pour faire en sorte que son comportement s'améliore.

Vous trouverez ci-dessous le nouveau règlement de vie « Mieux vivre ensemble à l'école » :

Je PEUX :

- Parler et passer du bon temps avec mes camarades.
- Jouer seul(e) ou avec mes amis dans la cour de l'école.
- Jouer avec du matériel : ballons souples, frisbees, cordes à sauter, élastiques selon le planning.
 - Apporter un goûter ou des bonbons, pour l'en-cas de 16h ou pour un anniversaire.
 - Apporter des jouets (de petite valeur) dans la cour sur les temps périscolaires
 mais l'équipe éducative et l'équipe périscolaire ne sont pas responsables des objets personnels apportés à l'école. On ne pourra pas leur reprocher la détérioration, la perte ou le vol des objets personnels apportés par le(s) enfant(s).

Je NE PEUX PAS :

- Jouer sur les marches et les accès du restaurant scolaire.
- Franchir les limites signalées par des lignes jaunes au sol et aller derrière les buissons.
- Avoir une attitude violente ou vulgaire envers mes camarades et adultes de l'école.
 - Dépasser et déplacer les plots en bord de pelouse.

Je DOIS :

RESPECTER LES PERSONNES (adultes et enfants) :

Règle :	Mesures réparatrices et sanctions prévues en cas de manquement à la règle :
Je dois respecter l'autre en lui parlant correctement (pas de moquerie, pas d'insultes).	1. Je m'excuse et je trouve une qualité à dire à la personne blessée par mes propos. 2. Je suis isolé(e)* du groupe car je ne suis pas capable de respecter les autres. 3. J'écris une lettre d'excuses que je lirai à la personne blessée par mes propos. 4. Je suis convoqué(e) au conseil citoyen de l'école.
Quelle que soit la situation, je dois respecter l'autre et ne pas adopter un comportement violent (jeux dangereux, conflits...).	1. Je m'excuse et j'accompagne l'adulte pour soigner l'enfant blessé. 2. Je suis isolé(e)* du groupe car je ne suis pas capable de respecter les autres. 3. J'écris une lettre d'excuses que je lirai à la personne blessée par mes actes. 4. Je suis convoqué(e) au conseil citoyen de l'école.

RESPECTER LES LIEUX (salles, couloirs, préau, toilettes, cour, restaurant scolaire) :

Règle :	Mesures réparatrices et sanctions prévues en cas de manquement à la règle :
Je dois respecter la propreté des lieux.	1. Je nettoie ce que j'ai sali. 2. Je suis isolé(e)* car je ne suis pas capable de respecter les lieux. 3. J'écris une lettre d'excuses que je lirai au personnel concerné. 4. Je suis convoqué(e) au conseil citoyen de l'école.
Je dois pouvoir être surveillé(e) par les adultes partout dans la cour.	1. Je viens m'asseoir à côté de l'adulte pour pouvoir être surveillée le temps de la récréation. 2. Je dessine le plan de l'école en indiquant les zones interdites. 3. Je ne peux jouer que dans une zone réduite de la cour pendant plusieurs jours. 4. Je suis convoqué(e) au conseil citoyen de l'école.
Je dois me déplacer dans le calme pour ne pas déranger, me blesser ou blesser quelqu'un d'autre dans la cour et dans le rang.	1. Je refais le trajet en marchant silencieusement. 2. Je suis isolé(e)* du groupe à l'issue du trajet. 3. Je ne peux me déplacer qu'accompagné d'un adulte. 4. Je suis convoqué(e) au conseil citoyen de l'école.

RESPECTER LE MATERIEL :

Règle :	Mesures réparatrices et sanctions prévues en cas de manquement à la règle :
Je dois respecter le matériel de l'école et celui des autres, et ranger le matériel après chaque récréation.	1. Je présente mes excuses. 2. Je répare ou remplace le matériel cassé ou volé. 3. Je ne suis plus autorisé(e) à utiliser le matériel qui ne m'appartient pas. 4. Je suis convoqué(e) au conseil citoyen de l'école.

*même isolé(e), je reste sous la surveillance d'un adulte de l'école.